

Env. le 26.8.85

Budget

/T.E./M.D./

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI

Kigali, le 21 AOUT 1985

A traiter par ...

Date entrée : 22.8.85

N° Classement : 16613/02.2

N° 1803 /08/02.2/85

Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI.

Objet: Elaboration des prévisions
du Budget de Développement
1986

Monsieur le Ministre,

Faisant suite à votre lettre n° 953/85/10.02.21
du 16 Juillet 1985 relative à l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous
transmettre les prévisions budgétaires des projets financés par le
Budget de Développement et qui sont placés sous la tutelle du Ministère
de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

1. Projet théicole Nshili-Kivu

Ce projet financé conjointement par le Gouvernement Rwandais et
le Fonds Africain de Développement (FAD) est exécuté par l'Office du Thé.
D'après son plan de financement dont une copie se trouve en annexe de la
présente, la contrepartie du Gouvernement en 1986 s'élève à
39.949.780 F, montant auquel il faut ajouter les arriérés des exercices
1984 et 1985, soit respectivement 206.330 F et 25.744.540 F. Je vous
demanderais donc de bien vouloir prévoir le montant total de
65.900.650 F pour le projet théicole Nshili-Kivu pour respecter les
engagements pris par le Gouvernement Rwandais.

2. Projet Réhabilitation de la Raffinerie de Pyrèthre

Il s'agit de prévoir le solde de la contrepartie du Gouvernement
dans ce projet. Il y a lieu de rappeler que le Gouvernement vient de
payer, par le Canal du Budget de Développement, le montant de 53 mios de
francs sur environ 66,6 mios de francs ;
il reste donc à liquider le solde, soit 12,4 mios de francs arrondis à
13 mios de francs compte tenu de la variation du taux de change du
dollar américain.

D'après les clauses contractuelles, il faudrait payer la
dernière tranche à la fin du projet c.à.d. en novembre 1985, mais il y
aura moyen de faire comprendre au groupement Mitchell Cotts Chemicals/
Simon Rosedowns que sa facture sera réglée dans les premiers mois de
l'année 1986.

3. Projet Maïserie

Ce projet est également en voie d'achèvement (décembre 1985).
C'est pour cette raison que dans l'élaboration des prévisions
budgétaires de l'exercice 1986, il a été tenu compte des besoins de la
phase opérationnelle de l'usine qui requiert notamment le recrutement du
personnel, l'achat des matières premières et des produits intermédiaires.
Le budget de fonctionnement de la Maïserie est estimé à 231.434.686 F.

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre des Finances
et de l'Economie
KIGALI

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
NGIRIRA Mathieu.

Ngirira

Shili

CALENDRIER DES INVESTISSEMENTS
 (PROJET THECOLE NSEHILI - KIVU.-)
 PRET FLD N° 05/RW/LGR/81/10.-

In francs Rwandais.

	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4	
	FLD	Gvt. Rw.						
Réalisations des Plantations	2.102.620	5.256.550	8.410.480	19.974.890	9.461.920	35.641.920	13.667.030	39.949.780
Boisement	-	4.205.240	-	5.256.550	-	2.102.620	-	-
Equipements et Infrastructures	93.566.590	-	105.131.000	-	53.516.810	-	25.231.440	-
Indemnités	-	10.513.100	-	-	-	-	-	-
Charges récurrentes	5.256.550	-	16.820.960	-	24.180.130	-	38.898.470	-
Encadrement	21.026.200	-	26.282.750	-	27.334.060	-	29.436.680	-
	121.951.960	19.974.890	156.645.190	25.231.440	114.592.790	35.744.540	107.233.620	39.949.780

CLENDRIER DES INVESTISSEMENTS
 (PROJET THEICOLE NSHILI-KIVU)
 PRDT P/D N° GS/RW/IGR/81/10

En francs rwandais

	Année 5		Année 6		Année 7		TOTAL		TOTAL Général
	F/D	Gvt. Rv.	F/D	Gvt. Rv.	F/D	Gvt. Rv.	F/D	Gvt. Rv.	
A. Réalisations des Plantations	1.051.310	38.898.470	-	6.307.860	-	-	34.693.230	144.029.470	178.722.700
B. Boissements	-	-	-	-	-	-	-	11.564.410	11.564.410
C. Equipements et Infrastructures	34.693.230	-	6.307.860	-	9.461.790	-	328.008.720	-	328.008.720
D. Indemnités	-	-	-	-	-	-	-	10.513.100	10.513.100
E. Charges récurrentes	69.386.460	-	75.694.520	6.307.860	82.002.180	9.461.790	312.239.070	15.769.650	328.008.720
F. Excédement	19.974.890	-	19.974.890	-	22.077.510	-	166.106.980	-	166.106.980
	125.105.890	38.898.470	101.977.070	12.615.720	113.541.480	9.461.480	841.048.000	181.876.630	1.022.924.630

Kigali, le 14 Juillet 1982.-
 Le Directeur de l'OCIR/THE,
 BIGAYA Mathias.-

PROJET HAISRIE KURATHIAA

PREVISIONS BUDGETAIRES - 1986 -

DESIGNATION	UNITE	NOMBRE D'UNITES	COUT UNITAIRE (FRW)	TOTAL
1. SALAIRES				
Directeur	1 homme/mois	12	46 173	554 076
chef comptable	"	12	39 125	469 500
Aide comptable	"	24	16 560	397 440
Secrétaire dactylo	"	12	16 560	198 720
Dactylographe	4 "	12	45 000	540 000
Magasiniers	4 "	12	45 000	540 000
Veilleurs	6 "	12	31 500	378 000
Chauffeurs	2 "	12	22 500	270 000
Techniciens Coréens	7 "	12	48 000	1 176 000
Ingénieur electricien	1 "	12	24 035	288 420
Electricien	2 "	12	33 120	397 440
Ingénieur mécanicien	1 "	12	24 035	288 420
Plombier	3 "	12	36 000	432 000
Chimiste	1 "	12	24 035	288 420
Laborantin	1 "	12	16 560	198 720
Aide laborantin	2 "	12	24 000	288 000
Mécanicien	3 "	12	43 200	518 400
Aide-mécaniciens	3 "	12	27 000	324 000
Main d'œuvre	Hommes/jour	19 600	100	1 960 000
Frais de mission et indemnités diverses	-	-	ff	700 000
2. HEBERGEMENT DES TECHNICIENS COREENS				
- Location de maison	2 maisons	12	60 000	720 000
- achat de gaz	Bombone	24	5 000	120 000
- Médicaments et autres	-	-	ff	300 000
3. Logement des Cadres Rwandais				
- Directeur - chef Comptable - Ingénieur mécanicien - Ingénieur Electricien	4 maisons	12	120 000	1 440 000
- Aide comptable - electricien - Chimiste	3 maisons	12	45 000	540 000
4. VEHICULES (2)				
- carburant	litre	12 000	70	840 000
- Entretien	-	-	ff	600 000
5. MATERIEL DE BUREAU				
-	-	-	ff	100 000

DESIGNATION	UNITE	NUMERE D'UNITES	COUT UNITAIRE FR.	TOTAL
ACHAT DE MAIS	TONNE	5000	30000	150 000 000
7. TRANSPORT DE MAIS	"	5000	3000	15 000 000
8. ACHAT DE SACS	SACS	100000	200	20 000 000
9. ACHAT DE FUTS	FUTS	600	1800	480 000
3/TOTAL				201 247 556
Impreurs 15%	-	-	-	30 187 133
TOTAL GENERAL.				231 434 689

N.B. les salaires sont définis à partir des barèmes du personnel des établissements publics.

- Le mode de gestion de la meunerie n'est pas encore défini, aussi est-il difficile de savoir exactement quels agents seront payés par l'état ou pas.
- Aucune étude d'exploitation de la meunerie n'existe. Ainsi il ne nous est pas possible d'en définir un organigramme adéquat. Ainsi plusieurs postes peuvent être oubliés ou gonflés.
- Les prévisions sont faites sur base que l'usine sera achevée avant décembre 1985.
- Le coût du transport a été calculé sur une base moyenne de 3 Fr/kg vu que l'approvisionnement se fera à partir de tous les coins du Rwanda.
- Seul le comptable a été considéré comme chef de service.

Fait à Kigali le 05/08/87

[Signature]